

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date :23/12/2023.....	
INTITULE DE L'ACTION :Noël en Fête			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)	1200	Autofinancement	1055
Spectacle et décoration (2)	3165	Participation des personnes (4)	2300
Boissons et alimentation	1190		
Achat de fournitures (3) (à détailler)		Autres financements (à préciser)	
Cadeaux	0	Subvention salle	1200
Tracts, affiches	0		
		Aide demandée au PIC	1000
Taxes (SACEM)			
Divers			
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	5555		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	5 555	TOTAL	5 555

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.

